

Engagement citoyen et responsabilités électives - Cette certification n'ouvre pas à la rentrée 2022.



La certification "engagement étudiant et responsabilités électives" permet à l'étudiant-e ayant des responsabilités électives au sein de l'université ou ayant participé à des conseils jeunes (commune-département) ou à des conseils de la vie lycéenne, d'une part, de se former à un certain nombre d'outils par le biais de formations et d'ateliers et, d'autre part, de valider les compétences acquises lors de ses mandats ou de son engagement.

À qui s'adresse cette certification ?

Aux élus étudiants des conseils centraux, des conseils d'UFR, étudiants ayant été élus dans les conseils de jeunes ou de vie lycéenne, ou ayant un engagement dans la cité.

Les objectifs de la certification

- * Conceptualiser l'engagement citoyen et le bénévolat
- * Appréhender le rôle du citoyen dans la société et dans une cité à travers des exemples
- * Aider l'étudiant à prendre la parole en public ou en réunion, à construire son discours
- * Valider les compétences acquises pendant son engagement citoyen et ses mandats

Comment préparer la certification ?

La certification se présente sous la forme de formations théoriques et d'ateliers de pratique.

Pour obtenir la certification il faut avoir :

- * Assisté et participé de manière assidue et active aux formations et aux ateliers
- * Été présent(e) de manière assidue aux différentes réunions liées à la fonction
- * Rédigé un rapport et passé un entretien de 30 mn avec un jury

Les étudiants de l'Université Bordeaux Montaigne ayant obtenu la certification "engagement citoyen et responsabilités électives" se verront créditer de 0,4 points sur leur note finale du second semestre.

Une seule formation par semestre sera validée et créditée.

Où se renseigner ?

Modulaire Accueil (parvis) - accueil@u-bordeaux-montaigne.fr - 05 57 12 46 25 et 05 57 12 46 21

 [Téléchargez le dossier d'inscription](#)